



**PROGRAMME D' ACTIONS EN FAVEUR DES ZONES
HUMIDES MENEES PAR LA FEDERATION
DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES LANDES :
RELEVES BOTANIQUE 2005-2006**



*Cécile CHALAND
Juin 2006*

Etude botanique réalisée sous le contrôle du CBN

SOMMAIRE

1. Le marais d'Uza.....	2
1.1. Fiche descriptive – Rossolis à feuilles rondes.....	6
1.2. Fiche descriptive – Rossolis à feuilles intermédiaires	7
1.3. Fiche descriptive – Flûteau nageant.....	8
1.4. Fiche descriptive – Rhynchospore blanc.....	9
1.5. Fiche descriptive – Grassette du Portugal.....	10
1.6. Fiche descriptive - Utriculaire commune.....	11
2. La plaine de Pigeon.....	12
2.1. Carte de végétation par tonnes	16
2.2. Fiche descriptive – Pilulaire à globules.....	20
2.3. Fiche descriptive – Romulée à bulbe velu	21
2.4. Fiche descriptive – Séneçon à feuilles de Barbaré.....	22
2.5. Fiche descriptive – Littorelle à une fleur	23
3. Landes de Tinon.....	24
3.1. Fiche descriptive – Brome faux seigle	28
4. Marais du Gauchey	29
4.1. Fiche descriptive – Gentiane pneumonanthe	33
5. Marais de Laoudie.....	34
6. Lagune de la Roustouse	38
7. Etang de Gaube	42

1. Le marais d'Uza

Descriptif général

Nom du site : Marais d'Uza-Lévignacq

Commune : Uza

Superficie : 12 ha

Technicien responsable : Denis Lanusse

Date d'acquisition : 1992 (réserve de chasse et de faune sauvage)

Maîtrise foncière ou d'usage

Propriété FDC	<input type="checkbox"/>
Location	<input type="checkbox"/>
Convention de gestion	<input checked="" type="checkbox"/>
Bail emphytéotique	<input type="checkbox"/>

Historique (annexe 1)

Les recherches cadastrales nous ont permis de constater que le marais d'Uza était en 1872, une vaste étendue ouverte et marécageuse entretenue par pâturage. La périphérie de la queue de l'étang d'Uza était considérée comme très humide et nommée « marais ». En revanche, les parcelles situées autour étaient plantées en pins maritimes. Ce site a probablement perdu de sa surface ouverte lors de la déprise agricole et s'est vu colonisé par des ligneux tels que les aulnes glutineux.

Occupation des sols en 1872 :

Marais	x	Pignada	x
Landes		Etang	x
Pré	x	Terre cultivée	
Potager		Maison	
Chênaie		Vergne	

Activités pratiquées en 1872 :

Pâturage	x
Cultures	
Bois de chauffe	x
Extraction de tourbe	
Récolte de la résine (économie locale)	x

Bibliographie

<i>Titre de l'ouvrage</i>	<i>Date</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Nombre de pages</i>
Bilan des actions des chasseurs en faveur des zones humides dans les Landes	2002/2003	Hargues Régis	32 + annexes

- Habitats et Inventaires botaniques-

Habitats caractéristiques

Différents textes réglementaires et législatifs ont permis de classifier les habitats en fonction de différents critères :

- cortège floristique caractéristique
- répartition géographique et conditions stationnelles
- rareté nationale et tendance évolutive
- menaces actuelles pesant sur l'habitat

Ces classifications ont alors distingué les habitats prioritaires et non prioritaires. Nous avons pris le parti de ne présenter ci-dessous que les habitats à forte valeur patrimoniale, identifiés grâce à des espèces indicatrices rassemblées en groupe écologique dit « association ».

Nom de l'habitat	Code corine	Code prodrome	Code Natura 2000	Directive Habitat	Rareté régionale	Menace régionale
Bois d'aulnes glutineux marécageux atlantiques à grandes touffes de laïches	44.9111				*	
Prairie à jonc diffus	37.127					
Communautés à rhynchospore blanc	54.6			7150	***	
Pelouse à annuelles naines	35.21				*	
Typhaie à <i>Typha angustifolia</i>	53.13				*	
Phragmitaie à <i>Phragmites australis</i>	53.111				*	
Groupement à <i>Eleocharis palustris</i>	53.14 A				*	
Cariçaie à <i>Carex paniculata</i>	53.216				*	
Praririe humide atlantique à houlque laineuse	37.21				**	
Plans d'eau dystrophe organique avec dominance de macrophytes libres submergés	22.12			3150	**	

: faible

* : moyenne

** : forte

*** : très forte

Inventaires floristiques

☼ Première donnée botanique historique : 2005

☼ Premier inventaire exhaustif : 2005

☼ Date de réalisation du dernier inventaire :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
						2005	2005				

Le dernier inventaire réalisé en période estivale n'est en aucun cas exhaustif car il ne prend pas en compte l'ensemble des espèces végétales. En effet, les espèces printanières ne sont pas inventoriées et ce déficit ne permet donc pas d'obtenir un diagnostic complet des espèces végétales présentes sur le site.

Les résultats ci-dessous ne concernent donc que les espèces inventoriées en 2005 :

Nombre d'espèces PN	3
Nombre d'espèces PR	0
Nombre d'espèces PD	0
Nombre d'espèces LR	0
Nombre d'espèces patrimoniales	6

Lors de la première approche sur le site, une liste des espèces végétales présentes est dressée. Par la suite, si l'on souhaite approfondir l'étude de la typologie de la végétation (qui nous permet de classer les habitats), on utilise le relevé phytosociologique.

Cette méthode doit répondre aux trois critères d'homogénéité suivants :

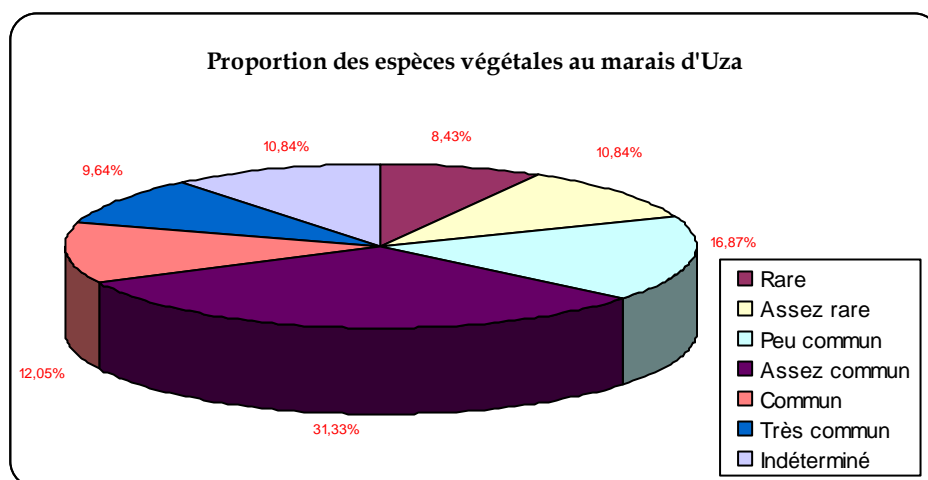
- floristique
- écologique
- structurale

Nous avons représenté ci-dessous un tableau détaillant le degré de rareté de chaque espèce et leur proportion dans la population.

Degré de rareté	Nombre d'espèces	Proportion
RR : très rare	0	0 %
R : rare	7	8.43 %
AR : assez rare	9	10.84 %
PC : peu commun	14	16.87 %
AC : assez commun	26	31.33 %
C : commun	10	12.05 %
CC : très commun	8	9.64 %
indéterminé	9	10.84 %

Sur 83 espèces contactées :

- aucune espèce jugée « très rare » n'a été recensée
- moins de 20 % des espèces sont considérées de « assez rare à rare »
- plus de 60 % des espèces sont considérées de « peu commune à commune »



- Gestion-

Activités actuelles pratiquées

Pâturage	x
Agriculture	
Production de pins maritimes	
Abandon	

Evolution depuis 1872

Positive	<input checked="" type="checkbox"/>
Négative	<input type="checkbox"/>
Inconnue	<input type="checkbox"/>

Menaces

<i>Menaces actuelles</i>	<i>Effectives</i>	<i>Potentielles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>
Chargement UGB trop faible	x			
Enrichissement par matière organique *	x			

Plan de gestion

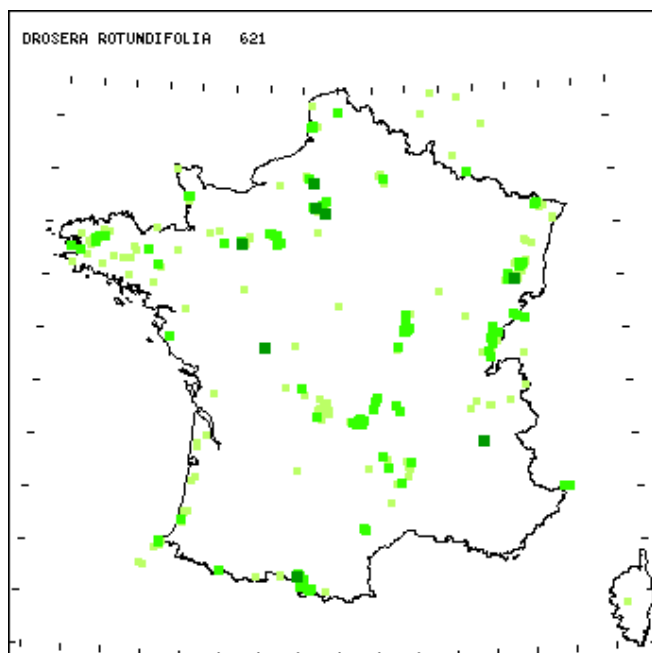
☼ Date du premier état initial : 2005

☼ Années des plans de gestion précédents : aucun plan de gestion concret avant cette date.

<i>Objectifs</i>	<i>En cours</i>	<i>Finalisé</i>	<i>Durée</i>
Conserver une mosaïque d'habitats	x		
Augmenter la pression de pâturage	x		
Limiter la colonisation par les ligneux	x		
Améliorer les connaissances sur les boisements	x		

- : la fauche dans la prairie humide, nécessaire pour compléter l'action du pâturage, provoque un enrichissement du substrat. Les rémanents et résidus sont laissés sur place : **eutrophisation**

1.1. Fiche descriptive – Rossolis à feuilles rondes



Abondance faible Abondance moyenne Abondance forte
(www.sophy.fr)

Rossolis à feuilles rondes *Drosera rotundifolia. L*



(source : FDC 40)

Drosera vient du grec « *Droseros* » qui signifie recouvert de rosée.

Plante à rosette de feuilles qui sont appliquées au sol et n'excédant pas 6 cm. Le limbe circulaire est brusquement rétréci en un pétiole velu et couvert de longs poils pourpres glanduleux. La hampe florale est non feuillée et terminée par une grappe de fleurs blanches ne s'ouvrant que quelques heures. La corolle à 5 pétales blancs.

Le rossolis est une plante vivace appartenant à la famille des *Droseracées* dont la floraison s'effectue de juin à septembre.

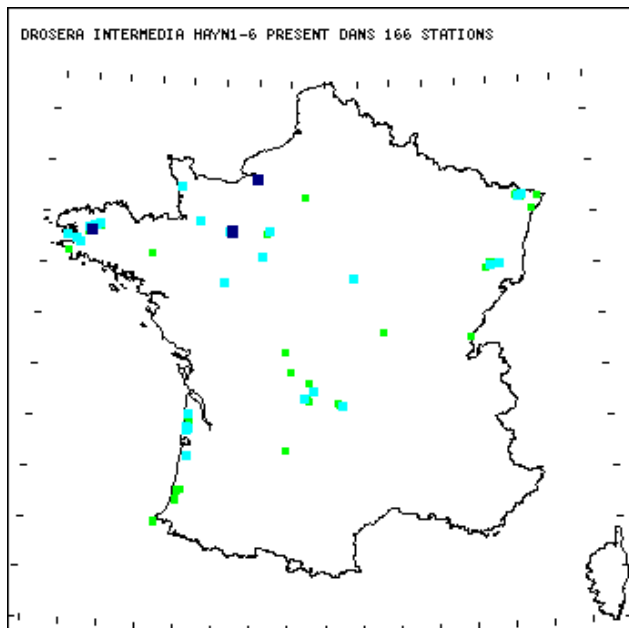
C'est une plante assez rare mais souvent en grande quantité dans les tourbières en milieu acide et oligotrophe parmi les sphaignes. Elle se rencontre jusqu'à 2000 mètres d'altitude.

Propriétés :

Les feuilles fraîches ont des propriétés antitussives et elles sont très utilisées en homéopathie contre la coqueluche et l'asthme.



1.2. Fiche descriptive – Rossolis à feuilles intermédiaires



Rossolis à feuilles intermédiaires *Drosera intermedia*. Hayne



(source : FDC 40)

Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

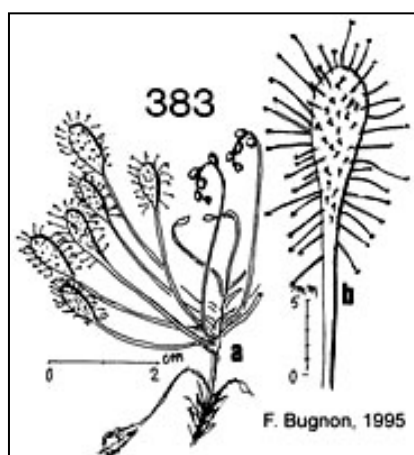
Le limbe foliaire de cette plante carnivore est obovale et s'atténue progressivement vers le bas. Le pétiole est glabre et la hampe florale, issue de l'une des feuilles inférieures de la tige, est latérale et courte.

Le rossolis à feuilles intermédiaires est une plante paraissant grégaire par ramification et destruction des portions communes anciennes.

Les feuilles dressées sont ascendantes à limbe de 28 mm et pétiole de 10 cm.

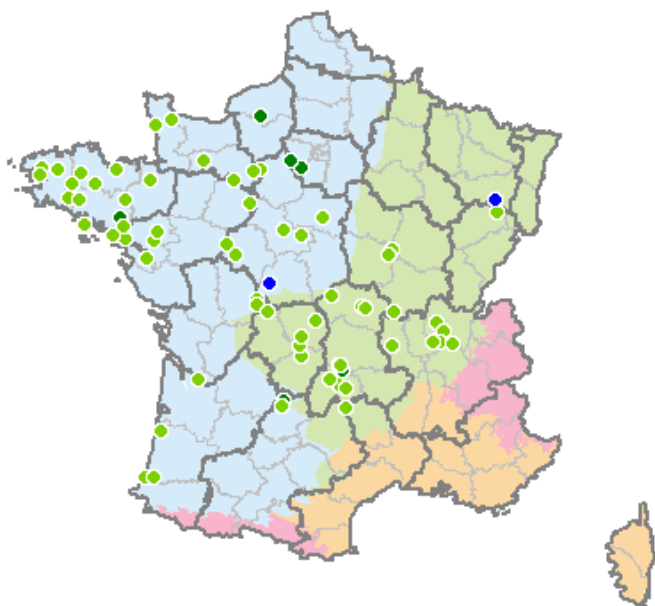
Les graines sont obovales et non ailées.

Cette plante, vivace et appartenant à la famille des *Droséracées*, est assez rare et bénéficie donc d'une protection au niveau national. On la rencontre principalement dans les milieux tourbeux, les bas marais ou les zones décapées mettant le sol à découvert.



1.3. Fiche descriptive – Flûteau nageant

Flûteau nageant *Luronium natans.* (L) Rafin



○ : site très important pour cette espèce
● : site important pour cette espèce



(source : FDC 40)

Le flûteau nageant est une plante herbacée vivace et glabre variant de 15 à 50cm. La tige est horizontale, filiforme et submergée. Les feuilles sont de deux sortes : les radicales linéaires graminoides et longues de 5 à 10 cm. Les caulinaires sont flottantes, ovales ou elliptiques, obtuses, trinervées et longues de 2 à 3 cm, parfois très longuement pétiolées. Les fleurs axillaires sont longuement pédicellées à 3 sépales verts. La corolle est formée de 3 pétales blancs à limbe entier et arrondi 3 à 4 fois plus longs que les sépales.

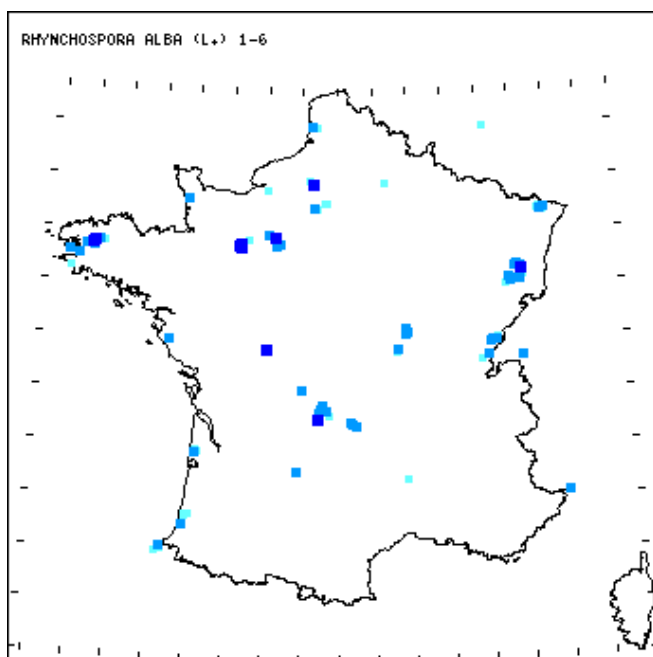
Le flûteau nageant se rencontre dans les étangs, mares et eaux acides stagnantes ou à faible courant et ce jusqu'à 500 m d'altitude.

La floraison a lieu de juin septembre.

Plante assez rare, elle bénéficie d'une protection nationale et est inscrite dans les annexes 1, 2 et 4 de la Directive Habitat.



1.4. Fiche descriptive – Rhynchospore blanc



Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

Rhynchospore blanc *Rhynchospora alba.* (L) Vahl

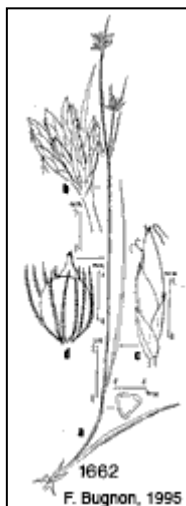


(source : FDC 40)

Des mots grecs « rhynchos » qui signifie bec et « spora » qui signifie semence : à cause du bec qui termine le fruit

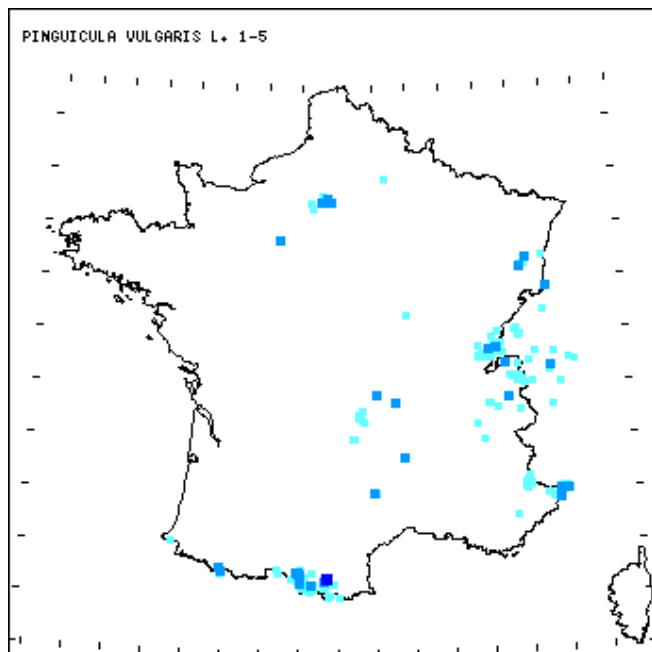
Le rhynchospore blanc appartient à la famille des *Cypéracées* .
Ses épillets sont blancs à la floraison et sont dépassés de 1.5 cm par la bractée du glomérule terminal.
Le rhizome est court et la tige, légèrement cespiteuse, varie de 10 à 40 cm.
Les feuilles basales mesurent entre 10 et 15 cm, les caulinaires sont un peu plus petites et les inférieures sont souvent avec des bulbilles axillaires.

Les épillets (5 mm) sont fusiformes, brun très pâle après floraison en un glomérule dense obpyramidal ou semi-globulaire.



Cette plante se rencontre souvent sur sols décapés et fait partie du cortège floristique de cicatrisation apparaissant suite à une dégradation anthropique. Le rhynchospore est souvent associé au rossolis à feuilles intermédiaires localisés dans les suintements acides ou sols paratourbeux à tourbeux.

1.5. Fiche descriptive – Grassette du Portugal



Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

Grassette du Portugal *Pinguicula lusitanica.* (L)



(www.floredefrance.fr)

Plante herbacée vivace appartenant à la famille des *Lentibulariacées* passe l'hiver à l'état de rosette variant de 8 à 15 cm.

La tige est nue, grêle, pubescente et glanduleuse.

Les feuilles sont toutes en rosette, oblongues, entières, à bords enroulés sur la face supérieure, vert jaunâtre luisant à nervures brun rouge.

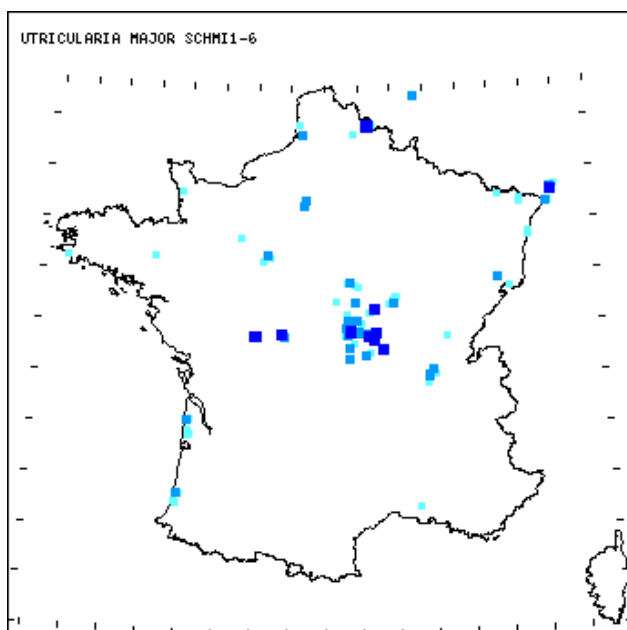
Les fleurs sont solitaires, le calice est glanduleux à lobes arrondis. La corolle est petite à tube roux rayé de pourpre à éperon courbé et cylindrique.

Le fruit est une capsule globuleuse.

On rencontre *Pinguicula lusitanica* dans les landes et tourbières sur suintement acide, zones exondées ou sols nus.

Son optimum se trouve entre 0 et 300 m d'altitude. Elle est assez commune dans l'Ouest de la France, le Centre et les Hautes Pyrénées.

1.6. Fiche descriptive - Utriculaire commune



Utriculaire commune *Utricularia vulgaris.* (L)



(source : FDC 40)

Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

Plante herbacée vivace, aquatique et submergée appartenant à la famille des *Lentibulariacées* d'une taille variant de 50 à 150 cm.

Les feuilles sont toutes en rosette découpées en lanières capillaires, épineuses et munies de petits pièges, les utricules, ou des proies minuscules sont attrapées et digérées.

L'inflorescence en grappe est peu fournie sur une longue hampe florale rouge brun.

Les fleurs sont longues de 15 à 18 mm et le calice est rouge brun. La corolle est jaune vif, bilabée à lèvre supérieure entière un peu plus longue que le palais étroit strié d'orange, et lèvre inférieure recourbée.

L'éperon est conique et descendant égalant la moitié de la corolle.

On rencontre l'utriculaire commune dans les étangs, marais et eaux dormantes et ce jusqu'à 1000 m d'altitude.

La floraison a lieu entre juin et août. L'utriculaire est assez rare et se rencontre de manière disséminée dans une grande partie de la France.

2. La plaine de Pigeon

Descriptif général

Nom du site : Plaine de pigeon

Commune : Lit-et-mixe

Superficie : 65 ha

Technicien responsable : Denis Lanusse

Date d'acquisition : 1987 (un plan de sauvegarde est mis en place)

Maîtrise foncière ou d'usage

Propriété FDC

Location

Convention de gestion

Bail emphytéotique

Historique (annexe 2)

En 1872, la plaine de pigeon n'était rien d'autre qu'un vaste étang fréquenté par les chasseurs au gibier d'eau. La périphérie de cet étang était composée de vergnes d'aulnes glutineux et de peupliers ainsi que de marais. Avec les années, la surface en eau s'est peu à peu réduite et s'est vue colonisée par une végétation spontanée. Le site aujourd'hui entretenu par les chasseurs de gibier d'eau et à l'alouette a connu dans le passé une période de boisement par absence d'entretien. Ce n'est que dans les années 80 que les chasseurs locaux, aidés par la FDC 40, décident de restaurer le marais et d'en faire un site diversifié tant au niveau faunistique que floristique.

Occupation des sols en 1872 :

Marais	x	Pignada	
Landes		Etang	x
Pré		Terre cultivée	
Potager	x	Maison	
Chênaie		Vergne	x

Activités pratiquées en 1872 :

Pâturage	x
Cultures	x
Bois de chauffe	x
Extraction de tourbe	
Récolte de la résine	

Bibliographie

<i>Titre de l'ouvrage</i>	<i>Date</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Nombre de pages</i>
Bilan des actions des chasseurs en faveur des zones humides dans les Landes	2002/2003	Hargues Régis	32 + annexes

- Habitats et Inventaires botaniques-

Habitats caractéristiques

Différents textes réglementaires et législatifs ont permis de classifier les habitats en fonction de différents critères :

- cortège floristique caractéristique
- répartition géographique et conditions stationnelles
- rareté nationale et tendance évolutive
- menaces actuelles pesant sur l'habitat

Ces classifications ont alors distingué les habitats prioritaires et non prioritaires. Nous avons pris le parti de ne présenter ci-dessous que les habitats à forte valeur patrimoniale, identifiés grâce à des espèces indicatrices rassemblées en groupe écologique dit « association ».

<i>Nom de l'habitat</i>	<i>Code Corine</i>	<i>Code prodrome</i>	<i>Code Natura 2000</i>	<i>Directive Habitat</i>	<i>Rareté régionale</i>
Jonçaie prairiale à jonc acutiflore	37.22				
Phragmitaie sèche	53.112				*
Groupement à molinie bleue	37.31				
Pelouse à laïches des sables et à laïche à trois nervures	35.15				***
Fourré à piment royal	44.93				*
Communauté eutrophe à liseron des haies et eupatoire chanvrine	37.71				*
Gazon vivace amphibie oligotrophe à pilulaire et littorelle	22.11				***
Groupements se rattachant à l' <i>Hydrocotylo-Baldellion</i>	22.313				**
Cariçaie à laïche paniculée	53.216				*

: faible

* : moyenne

** : forte

*** : très forte

Inventaires floristiques

☼ Première donnée botanique historique : aucune

☼ Premier inventaire exhaustif : 2005

☼ Date de réalisation du dernier inventaire :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
						2005	2005				

Le dernier inventaire réalisé en période estivale n'est en aucun cas exhaustif car il ne prend pas en compte l'ensemble des espèces végétales. En effet, les espèces printanières ne sont pas inventoriées et ce déficit ne permet donc pas d'obtenir un diagnostic complet des espèces végétales présentes sur le site.

Les résultats ci-dessous ne concernent donc que les espèces inventoriées en 2005

Nombre d'espèces PN	2
Nombre d'espèces PR	2
Nombre d'espèces PD	0
Nombre d'espèces LR	0
Nombre d'espèces patrimoniales	6

Lors de la première approche sur le site, une liste des espèces végétales présentes est dressée. Par la suite, si l'on souhaite approfondir l'étude de la typologie de la végétation (qui nous permet de classer les habitats), on utilise le relevé phytosociologique.

Cette méthode doit répondre aux trois critères d'homogénéité suivants :

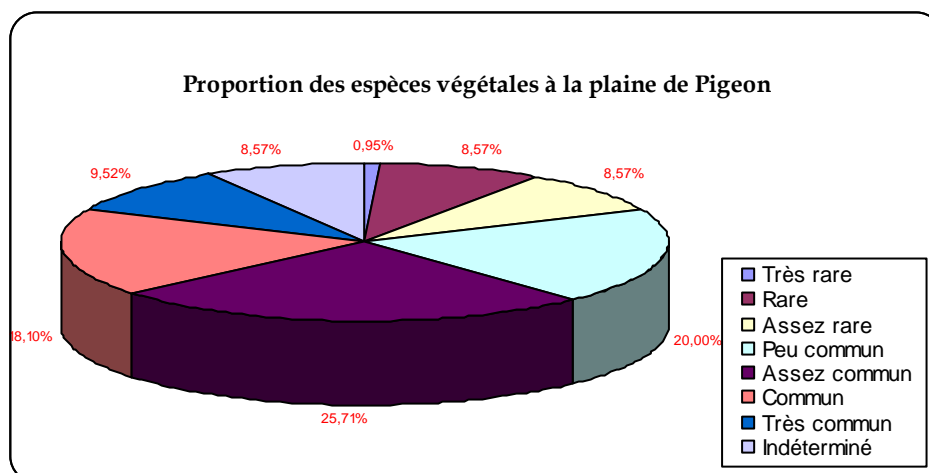
- floristique
- écologique
- structurale

Nous avons représenté ci-dessous un tableau détaillant le degré de rareté de chaque espèce et leur proportion dans la population.

<i>Degré de rareté</i>	<i>Nombre d'espèces</i>	<i>Proportion</i>
RR : très rare	1	0.95 %
R : rare	9	8.57 %
AR : assez rare	9	8.57 %
PC : peu commun	21	20 %
AC : assez commun	27	25.71 %
C : commun	19	18.1 %
CC : très commun	10	9.52 %
indéterminé	9	8.57 %

Sur 105 espèces contactées :

- une seule espèce jugée « très rare » a été recensée. Il s'agit en effet de la pilulaire à globules.
- moins de 18 % des espèces sont considérées de « rare à assez rare »
- plus de 60 % des espèces sont considérées de « peu commune à commune »



- Gestion-

Activités actuelles pratiquées

Pâturage	x
Agriculture	
Production de pins maritimes	
Abandon	

Evolution depuis 1872

Positive	<input checked="" type="checkbox"/>
Négative	<input type="checkbox"/>
Inconnue	<input type="checkbox"/>

Menaces

<i>Menaces actuelles</i>	<i>Effectives</i>	<i>Potentielles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>
Enrichissement par matière organique		x		x
Fermeture par manque d'entretien	x			x
Pression de pâturage insuffisante	x		x	
Manque de motivation de certains chasseurs		x	x	

Plan de gestion

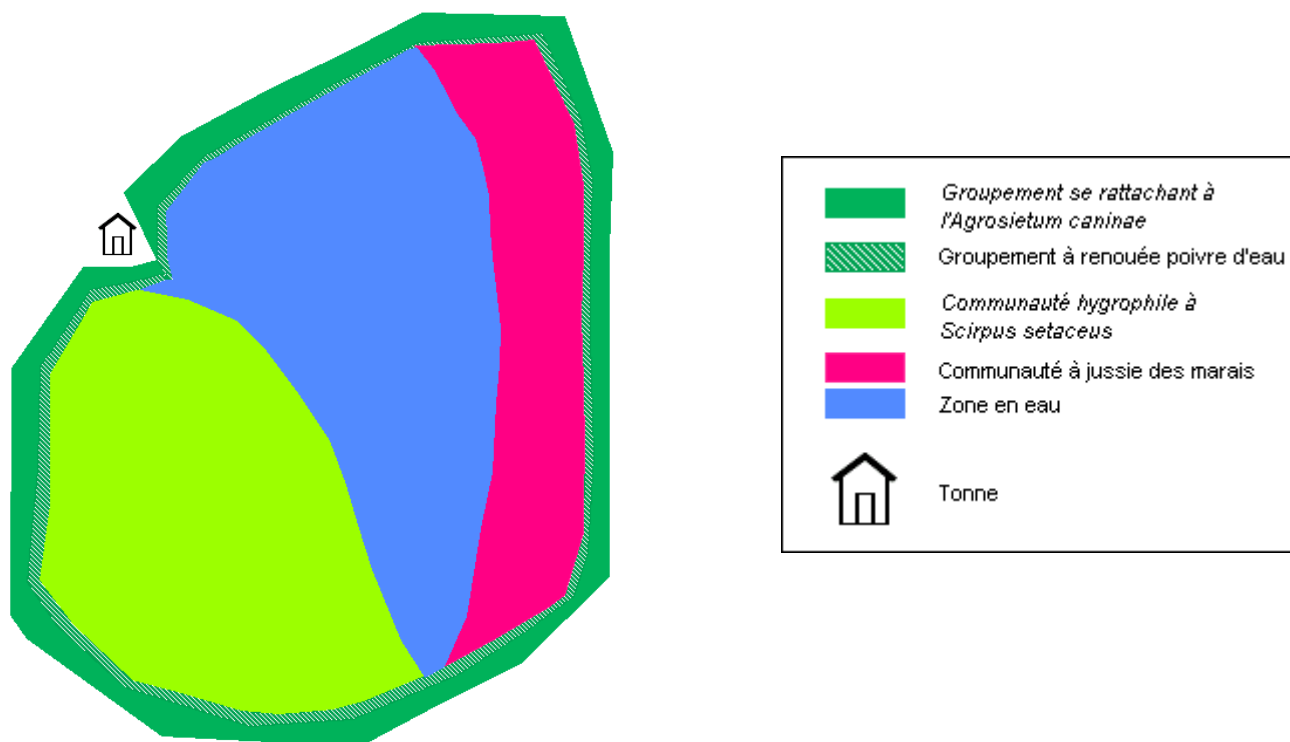
☼ Date du premier état initial : 2005

☼ Années des plans de gestion précédents : Aucun plan de gestion concret avant cette date.

<i>Objectifs</i>	<i>En cours</i>	<i>Finalisé</i>	<i>Durée</i>
Maintenir le milieu ouvert	x		
Contrôler la diffusion d'espèces invasives	x		
Maintien d'une topographie douce des berges	x		
Veiller au rajeunissement du substrat	x		

2.1. Carte de végétation par tonnes

Tonne H



Hauteur de végétation 5 cm

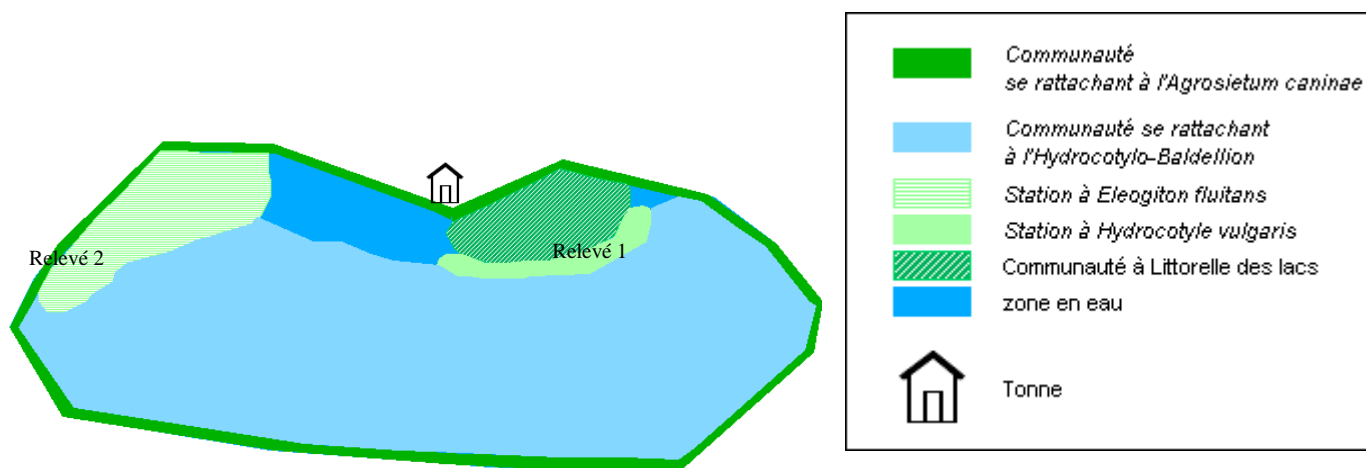
Surface du relevé 4 m²

% sol nu 30

Espèces

<i>Baldellia ranunculoides</i>	+
<i>Eleocharis palustris</i>	1
<i>Eleogiton fluitans</i>	r
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	1
<i>Hypericum elodes</i>	1
<i>Menrtha aquatica</i>	+
<i>Ranunculus flammula</i>	+
<i>Scirpus pungens</i>	+

Tonne b



Relevé 1

Hauteur de végétation 5 cm

Surface du relevé 4 m²

% sol nu 30

Espèces

<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	3
<i>Agrostis canina</i>	+
<i>Baldellia ranunculoides</i>	+
<i>Eleocharis palustris</i>	1
<i>Eleogiton fluitans</i>	1
<i>Hypericum elodes</i>	+
<i>Juncus acutiflorus</i>	+
<i>Ludwigia palustris</i>	+
<i>Ranunculus flammula</i>	+
<i>Scirpus pungens</i>	+

Relevé 2

Hauteur de végétation 5 cm

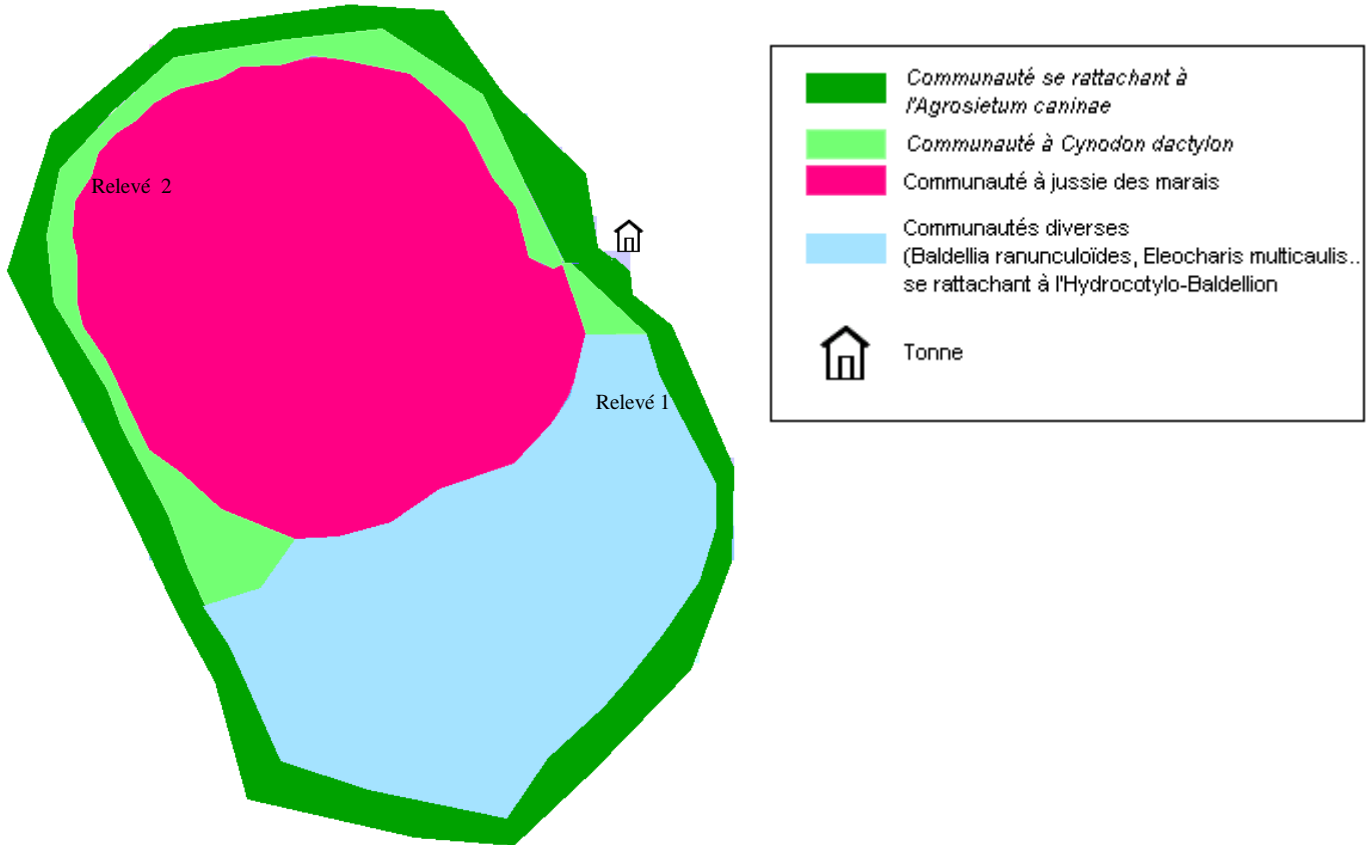
Surface du relevé 4 m²

% sol nu 30

Espèces

<i>Eleogiton fluitans</i>	4
<i>Baldellia ranunculoides</i>	r
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	+
<i>Illecebrum verticillatum</i>	r
<i>Lotus corniculatus</i>	r
<i>Ludwigia palustris</i>	+
<i>Paspalum vaginatum</i>	1
<i>Ranunculus flammula</i>	+

Tonne a



Relevé 1

Hauteur de végétation 7 cm

Surface du relevé 5 m²

% sol nu 30

Espèces

<i>Illecebrum verticillatum</i>	2
<i>Eleocharis acicularis</i>	1
<i>Eleocharis multicaulis</i>	2
<i>Ludwigia palustris</i>	+
<i>Paspalum vaginatum</i>	+
<i>Polygonum hydropiper</i>	+
<i>Ranunculus flammula</i>	+

Relevé 2

Hauteur de végétation 7 cm

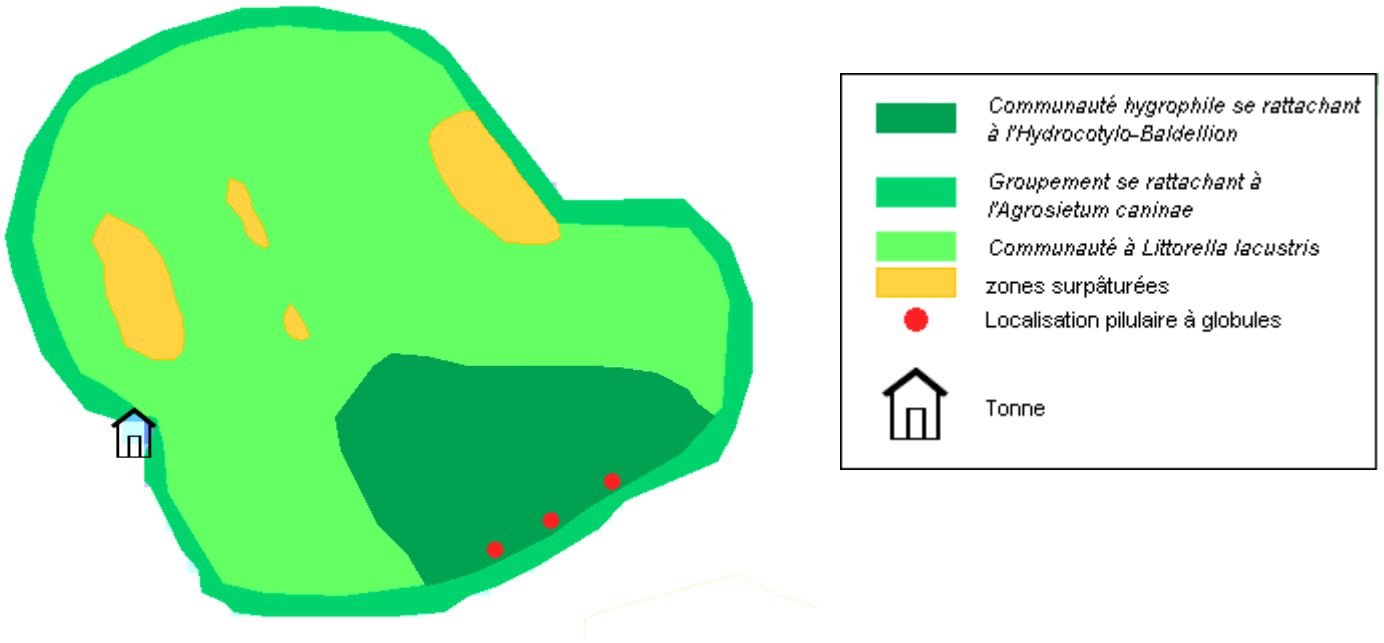
Surface du relevé 5 m²

% sol nu 30

Espèces

<i>Alisma plantago aquatica</i>	r
<i>Juncus bulbosus</i>	1
<i>Ludwigia palustris</i>	2
<i>Paspalum vaginatum</i>	+
<i>Polygonum hydropiper</i>	r

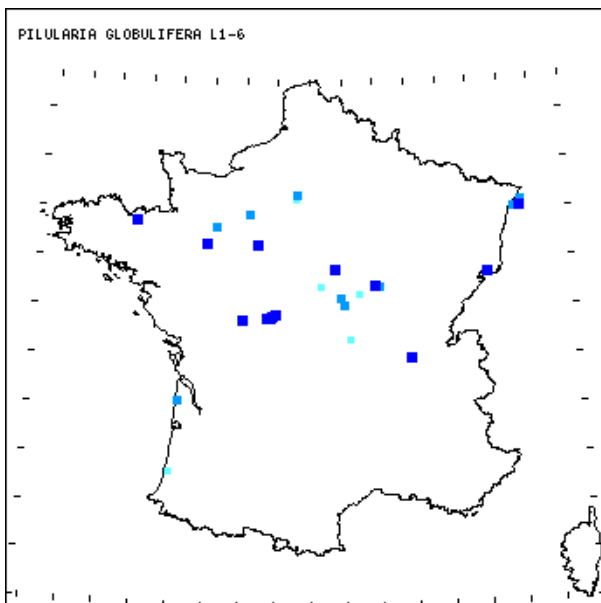
Tonne f



Hauteur de végétation 5 cm
Surface du relevé 4 m²
% sol nu 30

Espèces	
<i>Littorella lacustris</i>	1
<i>Agrostis canina</i>	r
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	1
<i>Hypericum elodes</i>	+
<i>Illecebrum verticillatum</i>	r
<i>Juncus bulbosus</i>	+
<i>Ranunculus flammula</i>	r
<i>Scirpus pungens</i>	+
<i>Scirpus setaceus</i>	r

2.2. Fiche descriptive – Pilulaire à globules



Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

Pilulaire à globules *Pilularia globulifera.* (L)



(source : FDC 40)

La pilulaire est une petite fougère originale, vivace et amphibie, appartenant à la famille des *Marsilacées*.

Elle forme à la surface du sol un gazon dense, aisément identifiable par sa couleur vert clair.

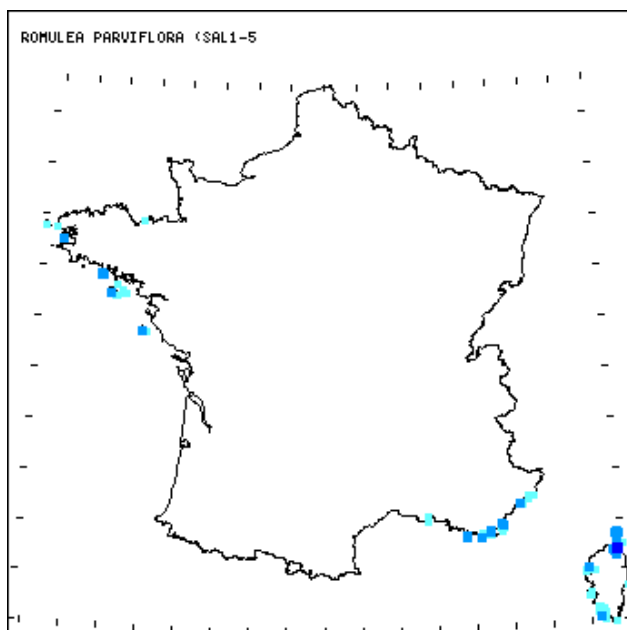
Dénommée de la sorte en raison de ses fructifications en forme de petites boules (sporocarpes), la pilulaire se reconnaît également à ses feuilles juvéniles se développant en crose.

Bien qu'elle semble faire défaut dans le Nord et le Midi, elle reste cependant présente sur une grande partie du territoire national, notamment dans l'Ouest de la France où elle apprécie, en terrain acide, les zones subissant une exondation estivale nécessaire à sa fructification.



(source : FDC 40)

2.3. Fiche descriptive – Romulée à bulbe velu



Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

Romulée à bulbe velu

Romulea bulbocodium. (L) Sebastiani & Mauri



(www.floredefrance.fr)

Plante herbacée vivace et bulbeuse appartenant à la famille des *Iridacées* de taille variant de 5 à 20 cm.

La tige est dressée, raide et cylindrique.

Les feuilles sont toutes basales, filiformes et canaliculées.

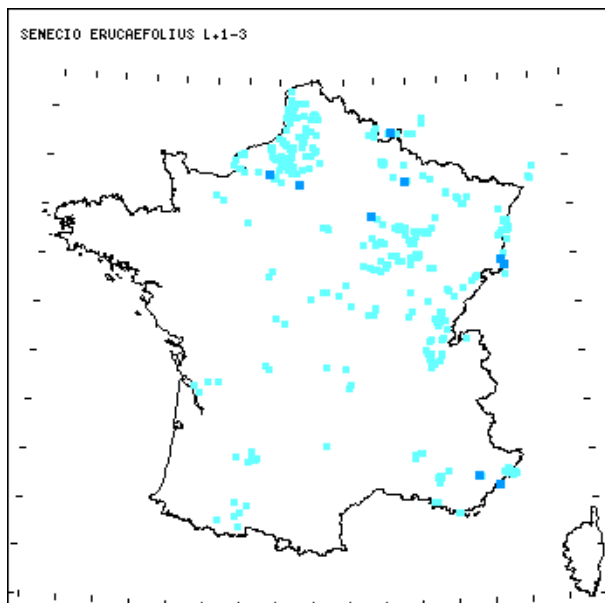
Les fleurs (de 1 à 6) sont longues de 2 à 3 cm. Les tépales sont elliptiques oblancéolés à oblongs lancéolés, aigus ou subobtus, de couleur variable, lilas ou blanc jaunâtre à gorge et tube généralement jaune vif, plus rarement jaune clair à blanchâtre.

Les étamines égalent la moitié ou le tiers du périanthe, à filets velus et anthères lilacés ou jaunes.

La romulée se rencontre dans les landes, milieux herbeux et dunes littorales.

La floraison est printanière et s'effectue entre février et avril.

2.4. Fiche descriptive – Séneçon à feuilles de Barbaré



Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

Séneçon à feuilles de Barbaré *Senecio erraticus*. Bertol



(www.floredefrance.fr)

Plante herbacée vivace appartenant à la famille des *Astéracées* d'une hauteur variant de 30 à 180 cm.

La tige dressée est très rameuse à rameaux latéraux et florifères. Ils sont étalés et divariqués.

Les feuilles sont alternes, lyrées et les moyennes et supérieures sont à segment terminal plus ample.

Les fleurs forment des capitules larges de 1.5 à 2 cm qui sont groupés en corymbe très lâche, ample et étalé.

Les bractées sont glabres et tachées de noir à l'apex.

Les fleurs sont jaunes et les externes par 12 à 14 ont une ligule plus longue de 6 à 7 mm.

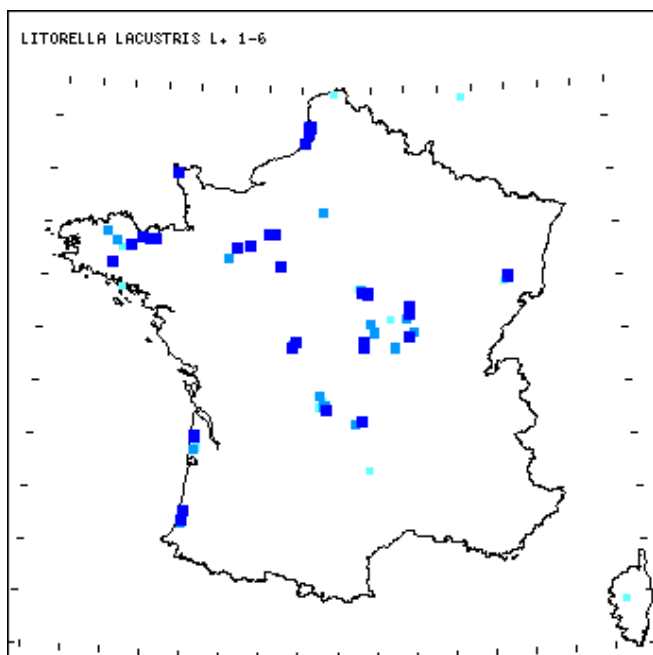
Le fruit est un akène muni d'un pappus.

On rencontre le séneçon dans les lieux humides, les bois et les chemins.

Sa floraison s'effectue de juillet à octobre.

Elle est très présente dans le Midi, le Centre, l'Ouest, et le Nord-Ouest.

2.5. Fiche descriptive – Littorelle à une fleur



Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

Littorelle à une fleur *Littorella uniflora.* (L) Ascherson



(www.floredefrance.fr)

La littorelle est une espèce amphibie des substrats acides, graveleux ou sablonneux des bords d'étangs et des lacs, présentant une grande variabilité morphologique selon son degré d'immersion. Elle appartient à la famille des *Plantaginacées* et est considérée comme une plante pionnière qui forme parfois des tapis assez denses et ras (elle se développe de manière végétative à la façon d'un fraisier).

Sa floraison ne pourra avoir lieu que lors de l'exondation estivale.

En France, la littorelle est globalement bien répartie tout en étant très rare dans certaines régions comme les Pyrénées ou le Midi méditerranéen.



3. Landes de Tinon

Descriptif général

Nom du site : Lande de Tinon

Commune : Angoumé

Superficie : 30 ha

Technicien responsable : Jacky Rescartes

Date d'acquisition : 2004

Maîtrise foncière ou d'usage

Propriété FDC	<input checked="" type="checkbox"/>
Location	<input type="checkbox"/>
Convention de gestion	<input type="checkbox"/>
Bail emphytéotique	<input type="checkbox"/>

Historique (annexe 3)

En 1872, la lande de Tinon était une vaste lande humide à bruyère cendrée communale. Elle était en effet utilisée par un certain nombre de bergers qui venaient en commun faire pâturer leurs moutons. Les successions familiales et héritages ont entraîné un découpage parcellaire provoquant une modification paysagère du site. Suite à la déprise agricole et aux subventions accordées pour boiser des parcelles en résineux, la lande humide a subi de profondes modifications écologiques avant que le terrain ne soit acquis par la FDC.

Occupation des sols en 1872 :

Marais		Pignada	x
Landes	x	Lac	
Pré		Terre cultivée	
Potager		Maison	
Chênaie		Vergne	

Activités pratiquées en 1872 :

Pâturage	x
Cultures	
Bois de chauffe	
Extraction de tourbe	
Récolte de la résine	

Bibliographie

Aucune bibliographie n'est actuellement disponible sur ce site.

- Habitats et Inventaires botaniques-

Habitats caractéristiques

Différents textes réglementaires et législatifs ont permis de classier les habitats en fonction de différents critères :

- cortège floristique caractéristique
- répartition géographique et conditions stationnelles
- rareté nationale et tendance évolutive
- menaces actuelles pesant sur l'habitat

Ces classifications ont alors distingué les habitats prioritaires et non prioritaires. Nous avons pris le parti de ne présenter ci-dessous que les habitats à forte valeur patrimoniale, identifiés grâce à des espèces indicatrices rassemblées en groupe écologique dit « association ».

<i>Nom de l'habitat</i>	<i>Code Corine</i>	<i>Code prodrome</i>	<i>Code Natura 2000</i>	<i>Directive Habitat</i>	<i>Rareté régionale</i>
Molinaie pure	31.13				
Fourrés à <i>Rubus fruticosus</i>	31.8				
Plantation de pins maritimes	42.81				
Communautés d'annuelles naines	35.21				*
Communauté tourbeuse à bruyère à quatre angles	21.12				***
Fourré à ajonc d'Europe	21.8				
Prairie humide eutrophe à hautes herbes	27.2				*
Fourré composé	31.8				*
Lande sèche à callune et ajonc d'Europe	31.2				*

: faible

* : moyenne

** : forte

*** : très forte

Inventaires floristiques

☼ Première donnée botanique historique : aucune

☼ Premier inventaire exhaustif : 2005

☼ Date de réalisation du dernier inventaire :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
						2005	2005				

Le dernier inventaire réalisé en période estivale n'est en aucun cas exhaustif car il ne prend pas en compte l'ensemble des espèces végétales. En effet, les espèces printanières ne sont pas inventoriées et ce déficit ne permet donc pas d'obtenir un diagnostic complet des espèces végétales présentes sur le site.

Les résultats ci-dessous ne concernent donc que les espèces inventoriées en 2005

Nombre d'espèces PN	1
Nombre d'espèces PR	0
Nombre d'espèces PD	0
Nombre d'espèces LR	0
Nombre d'espèces patrimoniales	2

Lors de la première approche sur le site, une liste des espèces végétales présentes est dressée. Par la suite, si l'on souhaite approfondir l'étude de la typologie de la végétation (qui nous permet de classer les habitats), on utilise le relevé phytosociologique.

Cette méthode doit répondre aux trois critères d'homogénéité suivants :

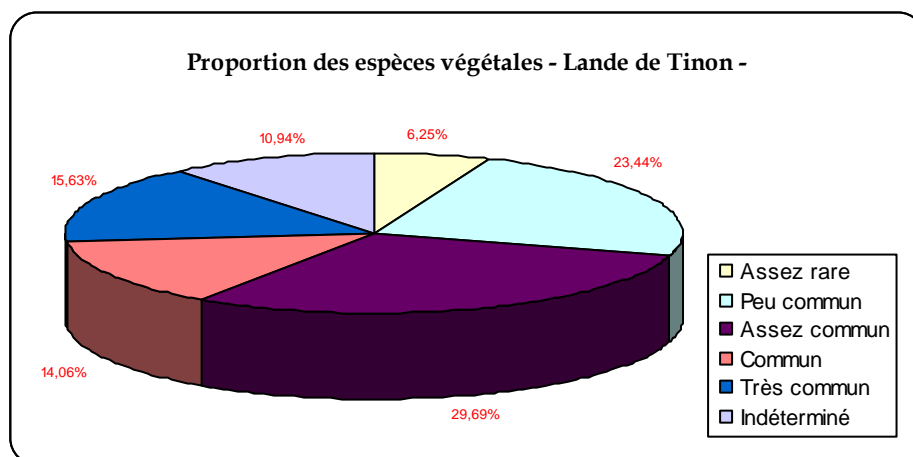
- floristique
- écologique
- structurale

Nous avons représenté ci-dessous un tableau détaillant le degré de rareté de chaque espèce et leur proportion dans la population.

<i>Degré de rareté</i>	<i>Nombre d'espèces</i>	<i>Proportion</i>
RR : très rare	0	0 %
R : rare	0	0 %
AR : assez rare	4	6.25 %
PC : peu commun	15	23.44 %
AC : assez commun	19	29.69 %
C : commun	9	14.06 %
CC : très commun	10	15.63 %
indéterminé	7	10.94 %

Sur 64 espèces contactées :

- aucune espèce jugée « très rare » n'a été contactée
- Moins de 7 % des espèces « assez rare » ont été recensées
- Plus de 60 % des espèces « peu communes » à « communes » ont été contactées



Gestion-

Activités actuelles pratiquées

Pâturage	
Agriculture	
Production de pins maritimes	
Abandon	X

Evolution depuis 1872

Positive	<input type="checkbox"/>
Négative	<input checked="" type="checkbox"/>
Inconnue	<input type="checkbox"/>

Menaces

<i>Menaces actuelles</i>	<i>Effectives</i>	<i>Potentielles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>
Colonisation par les ligneux	X			X
Envahissement par la molinie	X			
Assèchement de la lande humide				
		X		

Plan de gestion

☼ Date du premier état initial : 2005

☼ Années des plans de gestion précédents : aucun plan de gestion concret avant cette date

<i>Objectifs</i>	<i>En cours</i>	<i>Finalisé</i>	<i>Durée</i>
Limiter la présence de la molinie par girobroyage	X		
Décapage de faible superficie afin de favoriser des groupements de cicatrisation	X		
Réhumidification par pose de barrages seuils ou colmatage des drains	X		

3.1. Fiche descriptive – Brome faux seigle

Brome faux seigle
***Bromus secalinus.* (L)**



(www.floredefrance.fr)

Plante herbacée et cespiteuse annuelle appartenant à la famille des *Poacées*. Sa hauteur varie de 50 à 90 cm.

La tige est dressée et lisse et les feuilles ont une pilosité irrégulière sur les bords et sur la face supérieure du limbe.

Le limbe est faiblement cannelé, enroulé en spirale avec une pointe terminée en « capuchon ».

La gaine est glabre et soudée sur les deux tiers de sa longueur.

L'inflorescence est constituée d'une panicule dressée lâche avec des épillets pendants. Ils sont nombreux et multiflores. Les semences sont « enroulées » en bâtonnets dans les bords membraneux et rudes des glumelles.

Cette espèce est considérée comme rare dans les cultures en France.

4. Marais du Gaouchey

Descriptif général

Nom du site : Marais du Gaouchey

Commune : Luxey

Superficie : 18 ha

Technicien responsable : Thierry Béréziat

Date d'acquisition : 1996

Maîtrise foncière ou d'usage

Propriété FDC

Location

Convention de gestion

Bail emphytéotique

Historique (annexe 4)

En 1872, le site était principalement occupé par des « terres ». La grande majorité du site était utilisée pour les cultures et la production de chênes tauzin. De même, des prés et landes à bruyère ont pu être recensés. Aucun historique concernant la zone humide n'a pu être trouvé mais nous pourrions penser que la zone autrefois appelée « terre » était probablement humide. La FDC a donc entrepris une gestion et réhabilitation de ce site alors qu'il se voyait colonisé par des ligneux. De plus des actions d'aménagement ont été entreprises afin de réhumidifier le marais et d'accueillir la faune sauvage.

Occupation des sols en 1872 :

Marais		Pignada	x
Landes	x	Lac	
Pré	x	Terre cultivée	x
Potager	x	Maison	x
Chênaie	x	Vergne	

Activités pratiquées en 1872 :

Pâturage	x
Cultures	x
Bois de chauffe	x
Extraction de tourbe	
Récolte de la résine	x

Bibliographie

<i>Titre de l'ouvrage</i>	<i>Date</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Nombre de pages</i>
Bilan des actions des chasseurs en faveur des zones humides dans les Landes.	2002/2003	Hargues Régis	32 + annexes

- Habitats et Inventaires botaniques-

Habitats caractéristiques

Différents textes réglementaires et législatifs ont permis de classer les habitats en fonction de différents critères :

- cortège floristique caractéristique
- répartition géographique et conditions stationnelles
- rareté nationale et tendance évolutive
- menaces actuelles pesant sur l'habitat

Ces classifications ont alors distingué les habitats prioritaires et non prioritaires. Nous avons pris le parti de ne présenter ci-dessous que les habitats à forte valeur patrimoniale, identifiés grâce à des espèces indicatrices rassemblées en groupe écologique dit « association ».

<i>Nom de l'habitat</i>	<i>Code Corine</i>	<i>Code prodrome</i>	<i>Code Natura 2000</i>	<i>Directive Habitat</i>	<i>Rareté régionale</i>	<i>Menace régionale</i>
Molinaie pure	31.13					
Lande sèche	31.2				*	
Fruticées des sols pauvres atlantiques	31.83				*	
Communautés à rhynchospore blanc	54.6				***	
Ourlet de chêne tauzin	41.6				**	
Communautés d'annuelles naines	35.21				*	
Ripisylve à aulnes glutineux	41. c				*	
Boisement mixte	43				*	

: faible

* : moyenne

** : forte

*** : très forte

Inventaires floristiques

☼ Première donnée botanique historique : aucune

☼ Premier inventaire exhaustif : 2005

☼ Date de réalisation du dernier inventaire :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
						2005	2005				

Le dernier inventaire réalisé en période estivale n'est en aucun cas exhaustif car il ne prend pas en compte l'ensemble des espèces végétales. En effet, les espèces printanières ne sont pas inventoriées et ce déficit ne permet donc pas d'obtenir un diagnostic complet des espèces végétales présentes sur le site.

Les résultats ci-dessous ne concernent donc que les espèces inventoriées en 2005

Nombre d'espèces PN	2
Nombre d'espèces PR	0
Nombre d'espèces PD	0
Nombre d'espèces LR	0
Nombre d'espèces patrimoniales	4

Lors de la première approche sur le site, une liste des espèces végétales présentes est dressée. Par la suite, si l'on souhaite approfondir l'étude de la typologie de la végétation (qui nous permet de classer les habitats), on utilise le relevé phytosociologique.

Cette méthode doit répondre aux trois critères d'homogénéité suivants :

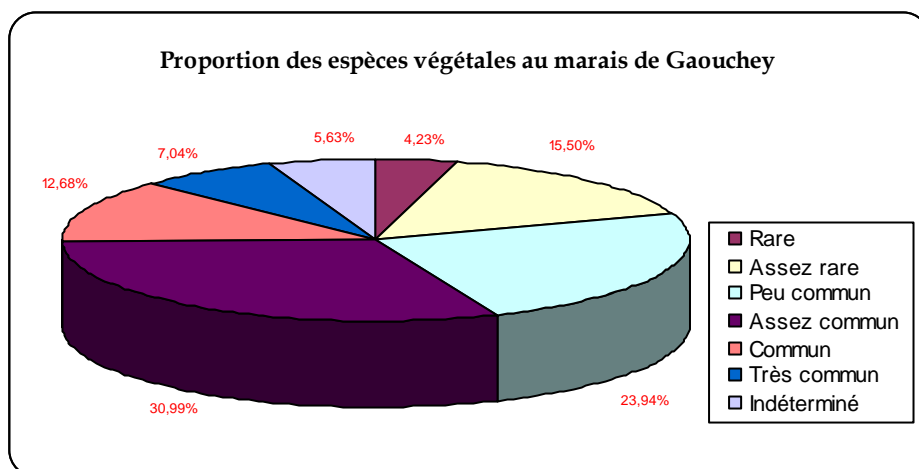
- floristique
- écologique
- structurale

Nous avons représenté ci-dessous un tableau détaillant le degré de rareté de chaque espèce et leur proportion dans la population.

<i>Degré de rareté</i>	<i>Nombre d'espèces</i>	<i>Proportion</i>
RR : très rare	0	0 %
R : rare	3	4.23 %
AR : assez rare	11	15.5 %
PC : peu commun	17	23.94 %
AC : assez commun	22	30.99 %
C : commun	9	12.68 %
CC : très commun	5	7.04 %
indéterminé	4	5.63 %

Sur 71 espèces :

- aucune espèce jugée « très rare » n'a été recensée
- moins d'1/4 des espèces sont considérées de « rare à assez rare »
- plus de 60 % des espèces sont considérées comme « peu commune à commune ». Les espèces les plus couramment rencontrées sont assez communes.



- Gestion-

Activités actuelles pratiquées

Pâturage	
Agriculture (maïsiculture en périphérie)	x
Production de pins maritimes	
Abandon	

Evolution depuis 1872

Positive	<input type="checkbox"/>
Négative	<input checked="" type="checkbox"/>
Inconnue	<input type="checkbox"/>

Menaces

<i>Menaces actuelles</i>	<i>Effectives</i>	<i>Potentielles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>
Fermeture par molinie et ligneux	x			
Manque de végétation rase provoquant une certaine monotonie	x			

Plan de gestion

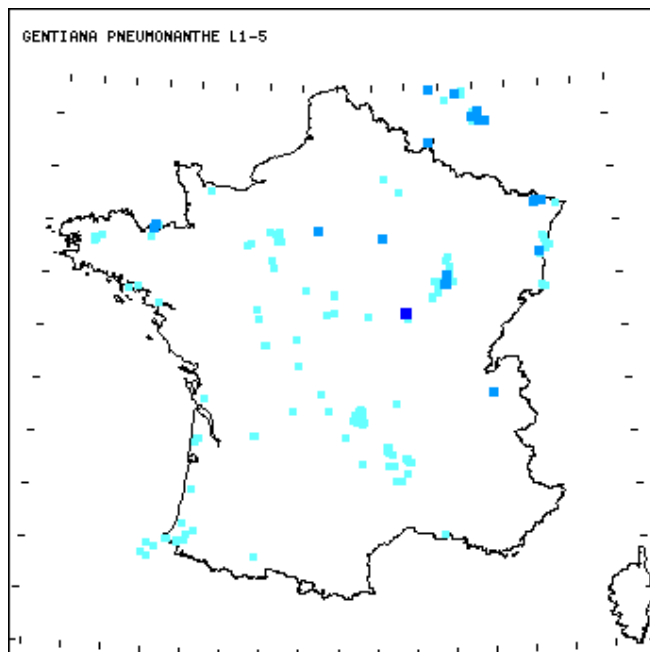
☼ Date du premier état initial : 2005

☼ Années des plans de gestion précédents : aucun plan de gestion concret avant cette date

<i>Objectifs</i>	<i>En cours</i>	<i>Finalisé</i>	<i>Durée</i>
Mise en place de pâturage	x		
Entretien par girobroyage (placette) *	x		
Suivi par quadrats permanents de la flore dans les dépressions	x		

* : dans un but de diversification des habitats, il serait intéressant de rompre la monotonie du site par création de placettes girobroyées. Ces zones permettraient à la banque de graines du sol de s'exprimer et de favoriser l'apparition de groupements plus riches, tant sur le plan écologique que paysager, que celui de la lande à molinie bleue.

4.1. Fiche descriptive – Gentiane pneumonanthe



Abondance faible Abondance. moyenne Abondance forte

(www.sophy.fr)

Gentiane pneumonanthe *Gentiana pneumonanthe.* (L)



(source : FDC 40)

La gentiane est une plante herbacée vivace glabre de 15 à 50 cm appartenant à la famille des *Gentianacées*.

La tige est dressée et très feuillée.

Les feuilles sont opposées, entières, linéaires et lancéolées, obtuses et larges au plus de 8 mm à marges révolutes et à une seule nervure.

Les fleurs sont longues de 4 à 5 cm, pédonculées par 1 à 3 à l'aisselle des feuilles supérieures.

Le calice tubulaire a 5 divisions lancéolées aussi longues que le tube. La corolle campanulée azur foncé, plissée à la gorge, rayée de vert jaunâtre extérieurement est terminée par 5 lobes triangulaires parsemés de taches blanches intérieurement.



On rencontre la gentiane dans les prairies marécageuses, landes humides et marais tourbeux et ce jusqu'à 1500 m.

Sa floraison a lieu de juillet à octobre.

Elle est assez rare dans une grande partie de la France.

5. Marais de Laoudie

Descriptif général

Nom du site : Marais de Laoudie

Commune : Biscarrosse

Superficie : 70 ha

Technicien responsable : Denis Lanusse

Date d'acquisition : 2005

Maîtrise foncière ou d'usage

Propriété FDC	<input type="checkbox"/>
Location	<input type="checkbox"/>
Convention de gestion	<input checked="" type="checkbox"/>
Bail emphytéotique	<input type="checkbox"/>

Historique

Le cadastre de 1872, nous a indiqué que le marais de Laoudie était autrefois une vaste zone marécageuse ouverte. Les acteurs locaux y faisaient pâturer le bétail et récoltaient la matière première (à savoir la tourbe) pour se chauffer. Ce site a connu le même sort que les zones humides landaises : déprise agropastorale entraînant une colonisation par les ligneux et une fermeture du milieu avec probable perte de biodiversité.

Occupation des sols en 1872 :

Marais	x	Pignada	
Landes		Lac	
Pré	x	Terre cultivée	
Potager		Maison	
Chênaie		Vergne	x

Activités pratiquées en 1872 :

Pâturage	x
Cultures	
Bois de chauffe	x
Extraction de tourbe	x
Récolte de la résine	

Bibliographie

Aucune bibliographie n'est disponible actuellement sur ce site.

- Habitats et Inventaires botaniques-

Habitats caractéristiques

Différents textes réglementaires et législatifs ont permis de classifier les habitats en fonction de différents critères :

- cortège floristique caractéristique
- répartition géographique et conditions stationnelles
- rareté nationale et tendance évolutive
- menaces actuelles pesant sur l'habitat

Ces classifications ont alors distingué les habitats prioritaires et non prioritaires. Nous avons pris le parti de ne présenter ci-dessous que les habitats à forte valeur patrimoniale, identifiés grâce à des espèces indicatrices rassemblées en groupe écologique dit « association ».

Ce site est essentiellement constitué de deux habitats caractéristiques qui confèrent une certaine homogénéité et monotonie.

<i>Nom de l'habitat</i>	<i>Code corine</i>	<i>Code prodrome</i>	<i>Code Natura 2000</i>	<i>Directive Habitat</i>	<i>Rareté régionale</i>	<i>Menace régionale</i>
Bois d'aulnes glutineux mésotrophes	44.911				**	
Fourrés marécageux des sols tourbeux de piment royal et de bourdaine	44.93				**	

: faible

* : moyenne

** : forte

*** : très forte

Inventaires floristiques

☼ Première donnée botanique historique : aucune

☼ Premier inventaire exhaustif : 2005

☼ Date de réalisation du dernier inventaire :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
							2005				

Le dernier inventaire réalisé en période estivale n'est en aucun cas exhaustif car il ne prend pas en compte l'ensemble des espèces végétales. En effet, les espèces printanières ne sont pas inventoriées et ce déficit ne permet donc pas d'obtenir un diagnostic complet des espèces végétales présentes sur le site.

Les résultats ci-dessous ne concernent donc que les espèces inventoriées en 2005

Nombre d'espèces PN	0
Nombre d'espèces PR	0
Nombre d'espèces PD	0
Nombre d'espèces LR	0
Nombre d'espèces patrimoniales	0

Lors de la première approche sur le site, une liste des espèces végétales présentes est dressée. Par la suite, si l'on souhaite approfondir l'étude de la typologie de la végétation (qui nous permet de classer les habitats), on utilise le relevé phytosociologique. Cette méthode doit répondre aux trois critères d'homogénéité suivants :

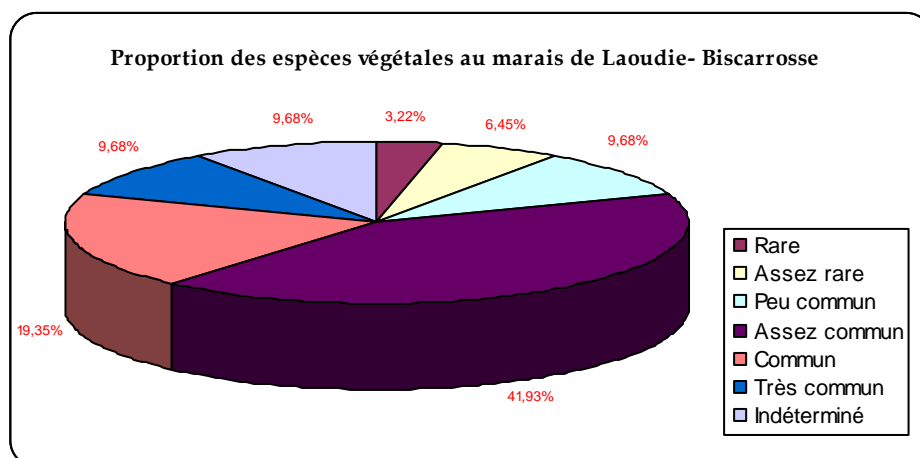
- floristique
- écologique
- structurale

Nous avons représenté ci-dessous un tableau détaillant le degré de rareté de chaque espèce et leur proportion dans la population.

<i>Degré de rareté</i>	<i>Nombre d'espèces</i>	<i>Proportion</i>
RR : très rare	0	0 %
R : rare	1	3.22 %
AR : assez rare	2	6.45 %
PC : peu commun	3	9.68 %
AC : assez commun	13	41.93 %
C : commun	6	19.35 %
CC : très commun	3	9.68 %
indéterminé	3	9.68 %

Sur 31 espèces contactées :

- aucune n'est considérée comme « très rare »
- Moins de 10 % des espèces contactées sont considérées comme « assez rare » à « rare »
- 70.96 % des espèces recensées sont considérées de « peu commune » à « commune »



- Gestion-

Activités actuelles pratiquées

Pâturage	
Agriculture	
Production de pins maritimes	
Abandon	X

Evolution depuis 1872

Positive	<input type="checkbox"/>
Négative	<input checked="" type="checkbox"/>
Inconnue	<input type="checkbox"/>

Menaces

<i>Menaces actuelles</i>	<i>Effectives</i>	<i>Potentielles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>
Fermeture du milieu	X			X
Colonisation par les ligneux	X			X
Perte de biodiversité	X			X

Plan de gestion

☼ Date du premier état initial : 2005

☼ Années des plans de gestion précédents : aucun plan de gestion concret avant cette date

<i>Objectifs</i>	<i>En cours</i>	<i>Finalisé</i>	<i>Durée</i>
Réouverture du milieu par clayonnage	X		
Favoriser l'apparition d'espèces de cicatrisation sur placettes décapées	X		
Mise en place de pâturage pour retrouver un paysage d'antan	X		
Création de micro dépressions pour favoriser la venue de l'avifaune	X		
Améliorer et valoriser les connaissances sur l'aulnaie tourbeuse	X		

6. Lagune de la Roustouse

Descriptif général

Nom du site : Lagune de la Roustouse

Commune : Losse

Superficie : 4.72 ha

Technicien responsable : Thierry Béréziat

Date d'acquisition : 1982

Maîtrise foncière ou d'usage

Propriété FDC

Location

Convention de gestion

Bail emphytéotique

Historique (lagune de la Roustouse)

En 1872, la lagune de la Roustouse était entourée de lande à bruyère cendrée pâturée par des moutons. L'absence de cultures aux alentours permettait de conserver un niveau d'eau permanent même en période estivale.

Les beaux paysages de lande teintés de rose ont peu à peu disparus, suite à la déprise agricole pour laisser place à des plantations de pins maritimes. La lagune est aujourd'hui enclavée entre la plantation et des champs de maïs.

Occupation des sols en 1872 :

Marais		Pignada	
Landes	x	Etang	x
Pré		Terre cultivée	
Potager		Maison	
Chênaie		Vergne	

Activités pratiquées en 1872 :

Pâturage	x
Cultures	
Bois de chauffe	
Extraction de tourbe	
Récolte de la résine	

Bibliographie

<i>Titre de l'ouvrage</i>	<i>Date</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Nombre de pages</i>
Bilan des actions des chasseurs en faveur des zones humides dans les Landes	2002/2003	Hargues Régis	32 + annexes

- Habitats et Inventaires botaniques-

Habitats caractéristiques

Différents textes réglementaires et législatifs ont permis de classifier les habitats en fonction de différents critères :

- cortège floristique caractéristique
- répartition géographique et conditions stationnelles
- rareté nationale et tendance évolutive
- menaces actuelles pesant sur l'habitat

Ces classifications ont alors distingué les habitats prioritaires et non prioritaires. Nous avons pris le parti de ne présenter ci-dessous que les habitats à forte valeur patrimoniale, identifiés grâce à des espèces indicatrices rassemblées en groupe écologique dit « association ».

L'inventaire botanique ayant été réalisé en août 2005 (période de sécheresse), il n'a pas permis de déterminer les habitats caractéristiques, notamment les communautés amphibies et aquatiques. Cependant, la présence de la molinie présente en périphérie de la lagune a permis de déterminer un faciès dégradé de lande humide.

<i>Nom de l'habitat</i>	<i>Code corine</i>	<i>Code prodrome</i>	<i>Code Natura 2000</i>	<i>Directive Habitat</i>	<i>Rareté régionale</i>	<i>Menace régionale</i>
Faciès dégradé de lande humide à molinie bleue	31.13				*	

: faible

* : moyenne

** : forte

*** : très forte

Inventaires floristiques

☼ Première donnée botanique historique : aucune

☼ Premier inventaire exhaustif : 2005

☼ Date de réalisation du dernier inventaire :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
							2005				

Le dernier inventaire réalisé en période estivale n'est en aucun cas exhaustif car il ne prend pas en compte l'ensemble des espèces végétales. En effet, les espèces printanières ne sont pas inventoriées et ce déficit ne permet donc pas d'obtenir un diagnostic complet des espèces végétales présentes sur le site.

Les résultats ci-dessous ne concernent donc que les espèces inventoriées en 2005

Nombre d'espèces PN	1
Nombre d'espèces PR	0
Nombre d'espèces PD	0
Nombre d'espèces LR	0
Nombre d'espèces patrimoniales	1

Lors de la première approche sur le site, une liste des espèces végétales présentes est dressée. Par la suite, si l'on souhaite approfondir l'étude de la typologie de la végétation (qui nous permet de classer les habitats), on utilise le relevé phytosociologique.

Cette méthode doit répondre aux trois critères d'homogénéité suivants :

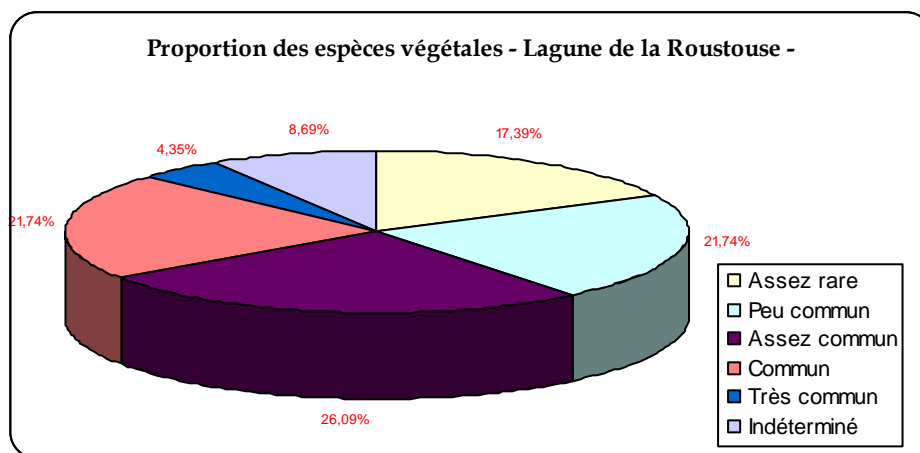
- floristique
- écologique
- structurale

Nous avons représenté ci-dessous un tableau détaillant le degré de rareté de chaque espèce et leur proportion dans la population.

<i>Degré de rareté</i>	<i>Nombre d'espèces</i>	<i>Proportion</i>
RR : très rare	0	0 %
R : rare	0	0 %
AR : assez rare	4	17.39 %
PC : peu commun	5	21.74 %
AC : assez commun	6	26.09 %
C : commun	5	21.74 %
CC : très commun	1	4.35 %
indéterminé	2	8.69 %

Sur 23 espèces recensées :

- aucune espèce rare à très rare n'a été contactée
- Moins de 18 % des espèces sont considérés comme « assez rare »
- 70 % des espèces sont peu communes à communes



- Gestion-

Activités actuelles pratiquées

Pâturage	
Agriculture	
Production de pins maritimes	
Non gestion	X

Evolution depuis 1872

Positive	<input type="checkbox"/>
Négative	<input type="checkbox"/>
Inconnue	<input checked="" type="checkbox"/>

Menaces

<i>Menaces actuelles</i>	<i>Effectives</i>	<i>Potentielles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>
Irrigation	X			X
Colonisation par la molinie	X			X
Absence d'eau en période estivale	X			X

Plan de gestion

- ☼ Date du premier état initial : 2005
- ☼ Années des plans de gestion précédents : aucun plan de gestion concret avant cette date

Au regard de la biodiversité végétale, ce site est peu intéressant. Il faudrait plus se focaliser sur l'avifaune.

<i>Objectifs</i>	<i>En cours</i>	<i>Finalisé</i>	<i>Durée</i>
Mise en place de pâturage extensif	X		
Non intervention	X		

7. Etang de Gaube

Descriptif général

Nom du site : Etang de Gaube

Commune : Perquie

Superficie : 10 ha

Technicien responsable : Thierry Béréziat

Date d'acquisition : 1985

Maîtrise foncière ou d'usage

Propriété FDC

Location

Convention de gestion

Bail emphytéotique

Historique (annexe 6)

En 1872, l'étang de Gaube était principalement entouré de landes à bruyère cendrée. Ces paysages typiques étaient entretenus par pâturage et l'étang était lui-même utilisé comme abreuvoir pour le bétail. La périphérie de l'étang s'est vu peu à peu boisée lors de la déprise agricole. Le propriétaire décide alors d'abandonner l'étang et de l'utiliser au profit de la maïsiculture. L'intervention de l'ACCA de Perquie et de la FDC a permis de conserver l'étang en l'état et de favoriser la venue de l'avifaune migratrice.

Occupation des sols en 1872 :

Marais		Pignada	
Landes	x	Etang	x
Pré	x	Terre cultivée	x
Potager		Maison	
Chênaie	x	Vergne	

Activités pratiquées en 1872 :

Pâturage	x
Cultures	x
Bois de chauffe	x
Extraction de tourbe	
Récolte de la résine	

Bibliographie

<i>Titre de l'ouvrage</i>	<i>Date</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Nombre de pages</i>
Bilan des actions des chasseurs en faveur des zones humides dans les Landes	2002/2003	Hargues Régis	32 + annexes

- Habitats et Inventaires botaniques-

Habitats caractéristiques

Différents textes réglementaires et législatifs ont permis de classifier les habitats en fonction de différents critères :

- cortège floristique caractéristique
- répartition géographique et conditions stationnelles
- rareté nationale et tendance évolutive
- menaces actuelles pesant sur l'habitat

Ces classifications ont alors distingué les habitats prioritaires et non prioritaires. Nous avons pris le parti de ne présenter ci-dessous que les habitats à forte valeur patrimoniale, identifiés grâce à des espèces indicatrices rassemblées en groupe écologique dit « association ».

Lorsque l'inventaire botanique a été réalisé, le site venait d'être girobroyé. Aucun habitat autour de l'étang n'a pu être défini. En revanche, une aulnaie (avec des saules arbustifs en sous-bois) se situant au Nord de l'étang a été qualifiée selon l'association phytosociologique « Alnion glutinosae ».

<i>Nom de l'habitat</i>	<i>Code corine</i>	<i>Code prodrome</i>	<i>Code Natura 2000</i>	<i>Directive Habitat</i>	<i>Rareté régionale</i>
Aulnaie marécageuse	44.91				*
Communauté tardi-estivale à renouée poivre d'eau (<i>Bidentetea</i>)					
Herbiers aquatiques					***

: faible

* : moyenne

** : forte

*** : très forte

Inventaires floristiques

☼ Première donnée botanique historique : aucune

☼ Premier inventaire exhaustif : 2005

☼ Date de réalisation du dernier inventaire :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
						2005	2005				

Le dernier inventaire réalisé en période estivale n'est en aucun cas exhaustif car il ne prend pas en compte l'ensemble des espèces végétales. En effet, les espèces printanières ne sont pas inventoriées et ce déficit ne permet donc pas d'obtenir un diagnostic complet des espèces végétales présentes sur le site.

Les résultats ci-dessous ne concernent donc que les espèces inventoriées en 2005

Nombre d'espèces PN	0
Nombre d'espèces PR	0
Nombre d'espèces PD	0
Nombre d'espèces LR	2
Nombre d'espèces patrimoniales	2

Lors de la première approche sur le site, une liste des espèces végétales présentes est dressée. Par la suite, si l'on souhaite approfondir l'étude de la typologie de la végétation (qui nous permet de classer les habitats), on utilise le relevé phytosociologique.

Cette méthode doit répondre aux trois critères d'homogénéité suivants :

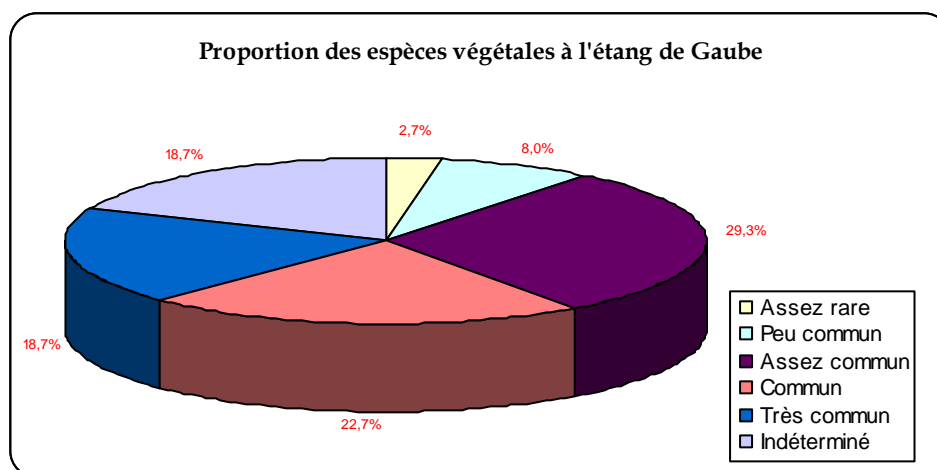
- floristique
- écologique
- structurale

Nous avons représenté ci-dessous un tableau détaillant le degré de rareté de chaque espèce et leur proportion dans la population.

<i>Degré de rareté</i>	<i>Nombre d'espèces</i>	<i>Proportion</i>
RR : très rare	0	0 %
R : rare	0	0 %
AR : assez rare	2	2.67 %
PC : peu commun	6	8 %
AC : assez commun	22	29.3 %
C : commun	17	22.7 %
CC : très commun	14	18.7 %
indéterminé	14	18.7 %

Sur 75 espèces contactées :

- aucune espèce « très rare » n'a été recensée
- moins de 3 % des espèces jugées « assez rare à rare » ont été contactées
- plus de la moitié des espèces sont considérées de « peu commune à commune » avec une majorité d'espèces végétales définies comme « assez commune » (29.3 %).



- Gestion-

Activités actuelles pratiquées

Pâturage	
Agriculture	
Production de pins maritimes	
Pisciculture	x

Evolution depuis 1872

Positive	<input type="checkbox"/>
Négative	<input type="checkbox"/>
Inconnue	<input checked="" type="checkbox"/>

Menaces

<i>Menaces actuelles</i>	<i>Effectives</i>	<i>Potentielles</i>	<i>Court terme</i>	<i>Moyen terme</i>
Propagation d'espèces invasives	x			

Le site semble attractif pour l'avifaune mais semble moins intéressant en terme de biodiversité végétale. Les quelques herbiers aquatiques intéressants composés de la naïade marine et de la petite naïade sont à préserver. En revanche, les communautés végétales situées en périphérie de l'étang sont communes et peu diversifiées (groupement à renouée poivre d'eau). Par ailleurs, une attention particulière devra être apportée à l'aulnaie marécageuse, habitat en régression dans le département et qui nécessite un approfondissement des connaissances afin de mieux comprendre son fonctionnement écologique.

Plan de gestion

☼ Date du premier état initial : 2005

☼ Années des plans de gestion précédents : aucun plan de gestion concret avant cette date

<i>Objectifs</i>	<i>En cours</i>	<i>Finalisé</i>	<i>Durée</i>
Limiter le développement de la jussie *	x		
Améliorer les connaissances sur les boisements tourbeux	x		

* : pour éviter l'étouffement des herbiers aquatiques et notamment par vidange du plan d'eau plus précoce.